

Nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Dissonance**

Band (Jahr): - **(2000)**

Heft 65

PDF erstellt am: **09.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Musiciens contemporains (IV) : Le complexe de Dittersdorf

Aujourd'hui encore, le touriste culturel qui s'égare à Cervená Lhota (Bohème), dans la foulée de Carl Ditters von Dittersdorf, compositeur autrefois célèbre, respire la solitude envoûtante qui fait de ce lieu le refuge prédestiné des petits-maîtres vieillissants. Là, Carl Ditters von Dittersdorf pouvait se sentir à l'abri de son rival Joseph Haydn, qui s'exposait témérairement aux dangers d'une traversée de la Manche; caressé de douces vaguelettes, le petit château offrait aussi une protection contre les flots impietoyables qui allaient porter jusqu'au seuil du romantisme tout proche la renommée du jeune Wolfgang Amadé, fauché dans la fleur de l'âge – seuil que notre vénéré petit-maître ne franchirait jamais, suite à un décret céleste...

Carl Ditters (renonçons à l'appendice extravagant de son adoucement!) n'avait-il pas fait toujours preuve d'un infaillible instinct pour les contrées les plus éloignées? Honteusement méprisée par Mozart et Haydn, la guilde des contrebassistes lui doit *le concerto*, qu'elle entretient, cultive et polit comme un solitaire. Carl Ditters ne se serait pourtant jamais douté que son brave concerto allait décider du sort d'une foule innombrable de jeunes contrebassistes postulant une place au sein des grands orchestres, qu'il deviendrait même le Cerbère de la réserve de contrebassistes de l'*Accademia della Santa Scala* (la fondation Wiesengrund-Adorno vient de refuser à l'unanimité la proposition pourtant bien intentionnée du Concile Méthodique de traduire ce titre par «Institut de recherches sur la gamme»). Tous les arpèges et gammes glorieusement naïfs que Carl Ditters arrache non sans peine à ce dinosaure de la famille des cordes ont donc perdu leur virginité, pour devenir les crochets à venin d'un dragon musicophage.

Les connaisseurs intimes parlent même d'un frisson érotique particulier qu'on observerait dans notre ménagerie de contrebassistes quand ils s'exercent à brosser les dents du reptile dittersdorffien... L'analyse fine de ces grognements épouvantables n'a pu être entreprise à ce jour, vu qu'une fixation inquiétante, voire maniaque, sur *le concerto* s'est répandue dans notre enclos d'académiciens à cinq cordes et qu'elle menace de virer à l'épidémie. Alarmé, le Conseil des Anciens de l'*Accademia della Santa Scala* songe maintenant à combattre le fléau en interdisant de façon draconienne toute exécution ou étude *du concerto*; d'autres milieux espèrent que la situation précaire se détendra si l'on transforme le nom de l'Institut en «Ecole de cirque Carl Ditters von Dittersdorf»; un psychothérapeute d'un village de Bohème a été consulté. Disciple de Freud, ce dernier s'occupe maintenant des contrebassistes et a rendu son diagnostic: c'est bien le complexe de Dittersdorf! KOLJA LESSING

Pro Helvetia finance un *composer in residence* auprès du Basel Sinfonietta

A l'instigation de Pro Helvetia, le *basel sinfonietta* engage pour la première fois une compositrice en résidence pour son 20^e anniversaire: la Suisse Mela Meierhans s'est vu commander cinq courtes pièces pour orchestre, destinées à être exécutées successivement pendant la saison 2000–2001. Par ce projet, Pro Helvetia entend intensifier les contacts entre compositeurs, interprètes et public, et favoriser les exécutions de musique contemporaine.

3^e Académie internationale «Impuls»

En organisant la 3^e Académie internationale d'ensembles *Impuls*, du 9 au 17 septembre 2000, l'Université artistique de Graz donne une fois de plus la preuve de son engagement en faveur de la musique contemporaine. Comme professeurs, elle a réussi à attirer des solistes des principaux ensembles européens de musique contemporaine (Klangforum Wien, Ensemble Modern Frankfurt, Ensemble Recherche Freiburg, Nieuw Ensemble Amsterdam), tous rassemblés sous la direction artistique de Beat Furrer. Pour plus de renseignements: Verein IMPULS, Monika Kalitzke, Grinzing Str. 68/2, A-1190 Wien; tél./fax ++43 1 318 95 09; E-mail: m.kalitzke@xpoint.at

Le Quatuor Amar trois fois lauréat

Le *Quatuor Amar* a remporté à Graz le 2^e prix du 4^e Concours international «Franz Schubert und die Musik der Moderne», ainsi que le prix pour la meilleure interprétation d'un quatuor d'Ernst Krenek. Domicilié à Zurich, l'ensemble a gagné en outre un prix spécial, le «Millenium Award», au 8^e Concours international de quatuors à cordes de Londres.

Prix d'études 2001 pour jeunes musiciens

L'Association Suisse des Musiciens (ASM) et la Fondation Kiefer-Hablitzel (KHS) décernent chaque année des prix d'études à de jeunes musiciens suisses déjà en possession d'un diplôme professionnel pour leur permettre de continuer ou d'achever leurs études musicales en Suisse ou à l'étranger. La limite d'âge est fixée à 25 ans (1976) au plus pour les instrumentistes et à 28 ans (1973) au plus pour les chanteurs, compositeurs et chefs d'orchestre. Délai d'inscription : **15 octobre 2000**. Règlement et formule d'inscription peuvent être obtenus au Secrétariat de l'Association Suisse des Musiciens, case postale 177, 1000 Lausanne 13 (& 021/614 32 90). Les prochaines auditions auront lieu les 5, 6, 7 et 8 février 2001 à Berne (pour les chefs d'orchestre: 2 février).